

NOTE

Permanence Psychologique pour les jeunes

La Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine met à votre disposition une permanence d'aide psychologique pour les enfants et adolescents, dispensée par une psychologue des Vernes.

Son rôle est d'offrir aux jeunes en toute confidentialité un espace de parole et de discussion où ils peuvent évoquer les difficultés ou les questions qui traversent leur vie (personnelle, scolaire, familiale) avec une personne formée à l'écoute psychologique et à la relation d'aide.

Ces permanences ont lieu :

*A la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine,
79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX*
Tous les mercredis : 09h00-17h30 sur rendez-vous.

Je vous laisse le soin d'en faire une large diffusion auprès de votre public. Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Fatiha MEKERRI

Directrice de la Maison de la
Justice et du Droit du Val de Seine